



Présentation de la démarche d'inscription

N'hésitez pas à nous contacter !

Explication de la formation

Lors de la porte ouverte ou d'un rendez-vous, la MFR transmet le **dossier de préinscription** avec la fiche descriptive de la formation, le projet de formation, la démarche d'inscription, les tarifs, la feuille d'auto évaluation pour les bourses.

→ **A transmettre à la MFR** : le dossier de préinscription **complété** avec les documents demandés.

Etude du dossier

Une fois transmis à la MFR, le dossier de préinscription est étudié par l'équipe éducative. Une décision du Directeur est transmise dans les 15 jours ouvrés après réception du dossier de préinscription.

| Acceptée | Acceptée sur liste d'attente | Réservée | Refusé |
|--|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite de la démarche | <input checked="" type="checkbox"/> Démarche en pause | <input checked="" type="checkbox"/> En attente de documents / notes | <input checked="" type="checkbox"/> Retour du dossier |

IMPORTANT : l'entrée en Bac Pro CGEH (Seconde à Terminale) est soumise à un test de positionnement en équitation.

Envoi des documents de stage

Si le projet est accepté, la démarche de recherche de stage peut commencer. La MFR vous transmet l'engagement de stage avec le planning. Un document d'accompagnement à la recherche de stage en BAC PRO est joint si concerné.

→ **A transmettre à la MFR** : l'engagement de stage complété et signé dès que vous avez trouvé le 1^{er} stage (1 engagement par période de stage). La MFR est à votre disposition pour vous aider lors de la recherche du stage.

Une fois l'engagement reçu, le responsable de classe l'étudie, vérifie le respect de la réglementation, prend contact avec le maître de stage pour échanger sur les objectifs de stage.

La MFR vous transmet ensuite les 3 exemplaires de la convention de stage signés par le Directeur.

→ **A transmettre à la MFR** : 1 exemplaire de la convention de stage complété, signé par la famille et le maître de stage.

Juin-Juillet : finalisation de l'inscription, envoi des dossiers de rentrée

La MFR vous envoie le dossier de rentrée (circulaire de rentrée, liste des fournitures, documents divers...).

→ **A transmettre à la MFR avant le 24 Juillet** : l'ensemble des documents demandés (contrat financier, autorisations parentales...).

A la rentrée

La MFR vous transmettra un certificat de scolarité à la fin de la 1^{ère} semaine de présence de votre fils-fille.

Mise à jour le 16/01/2020